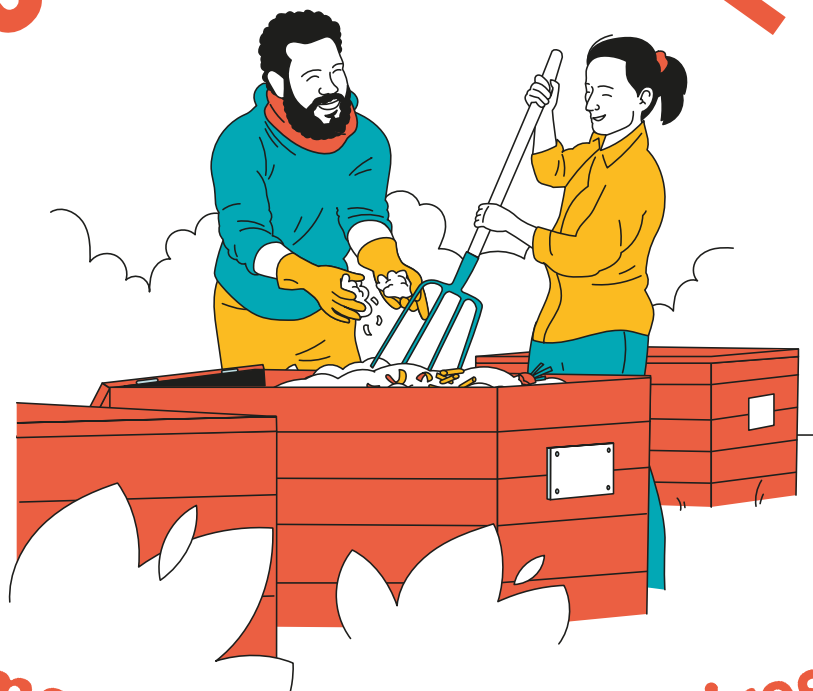


Chaque geste compte
pour réduire nos déchets

JE COMPOSTE



mes déchets alimentaires

Guide pratique
du compostage partagé



Saint-
nazaire
agglo

Pourquoi un site de compostage partagé ?

Le compostage partagé fait partie des 3 solutions développées sur le territoire de Saint-Nazaire Agglo pour trier ses déchets alimentaires. Il s'agit de composter avec ses voisin-es dans son immeuble ou dans un composteur de quartier.

Mode d'emploi



Pourquoi composter ?

- Pour **trier et valoriser** ses déchets alimentaires.
- Pour **réduire** le volume de sa poubelle d'ordures ménagères.
- Pour **tisser des liens** avec ses voisin-es autour d'un équipement de proximité.

Qui fait quoi ?

Le maître composteur

Saint-Nazaire Agglo a confié à son prestataire le Grand'R l'installation et le suivi des composteurs partagés dans votre quartier ou au pied de votre immeuble.



→ Son rôle :

- Accompagner les habitant-es dans la mise en œuvre du site de compostage.
- Installer le site de compostage.
- Organiser des sessions de formation de référent-e de site.
- Assurer un suivi technique.
- Garantir l'approvisionnement en broyat (matière sèche).

Votre maître composteur est votre interlocuteur privilégié :

Tom Goldstein
06 66 26 44 40
legrandr@ecomail.fr

Les référent-es de sites

2 référent-es (habitant-es) volontaires pour chaque site. Ils / elles sont formé-es à la gestion de site de compostage.

→ Leur rôle :

- Veiller au bon déroulement du compostage (qualité des apports et mélange régulier avec le broyat).
- Organiser les transferts et les récoltes de compost avec les habitant-es lors de temps conviviaux.
- Veiller à la présence de matière sèche dans le bac de broyat.
- Être les relais d'information pour les utilisateur-ices du site et le maître composteur.

Les habitant-es

→ Leur rôle :

- Utiliser le site pour déposer leurs déchets alimentaires.
- Participer à la gestion du site (permanences, opérations de transfert, récolte du compost).
- Réutiliser le compost pour leurs jardinières ou pour les espaces verts du site.

Quels déchets dans mon composteur ?



Déchets alimentaires

Épluchures et/ou restes abîmés de tous les fruits et légumes. Agrumes coupés en petits morceaux.



Restes de repas : riz, pâtes, céréales, semoules, pain, pizza.



Sachets de thé, filtres et marc de café.



Coquilles d'œufs écrasées.



Déchets de jardin

Plantes et fleurs fanées (les couper si les tiges sont longues et rigides).



Déchets de cuisine

Viandes, os, poisson, coquillages, crustacés, huiles végétales, graisses alimentaires, produits laitiers...

Autres

Litière pour chat, sacs plastiques biodégradables...

Vous avez un doute ? Une question supplémentaire ?

Nos équipes sont là pour y répondre et vous aider dans vos démarches.

Accueil Gestion des déchets

4 av. du Commandant l'Herminier - 44600 Saint-Nazaire

02 51 76 13 22

saintnazaireaggllo.fr – rubrique déchets ou sur l'appli Mon agglo Facile